ÉTUDES COLONIALES

LE CANADA

ET

LA QUESTION AGRICOLE

PAR

ANDRÉ HONNORAT

PARIS
IMPRIMERIE JOSEPH KUGELMANN
12, rue de la Grange-Batelière, 12

1887

ETUDES COLONIALES

LE CANADA

ET

LA QUESTION AGRICOLE

PAR

ANDRÉ HONNORAT

PARIS
IMPRIMERIE JOSEPH KUGELMANN
12, rue de la Grange-Batelière, 12

1887

PRÉFACE

—

En écrivant les quelques pages qui vont suivre, nous n'avons pas eu l'intention de faire une étude approfondie de ce magnifique pays du Canada, qui fut la première colonie créée par la France. Il nous faudrait, en effet, plus de temps et plus de place que nous n'en avons et nous serions peut-être moins lus et moins compris. Aussi nous bornerons-nous à exposer d'une façon aussi brève et aussi claire que possible, en nous basant sur des faits dont l'exactitude ne saurait être mise en doute (1), l'aspect général, l'organisation intérieure et les intérêts que nos compatriotes peuvent y trouver.

---

(1) Nous avons puisé, en effet, la plupart de nos renseignements officiels dans le remarquable rapport qu'adressait au syndicat maritime et fluvial de France M. E. Agostini, qui avait été le délégué de ce syndicat au Canada, ainsi que dans les nombreuses études de M. l'abbé Proulx.

Le but que nous nous sommes proposé en écrivant cette brochure est simplement de faire ressortir les avantages que nos nationaux trouveront certainement à aller porter leurs connaissances spéciales et à les mettre en pratique dans ces immenses contrées dont le sol si fartile ne demande qu'à recevoir pour rendre au centuple.

Il faut que le trop-plein de nos populations aille chercher ailleurs que dans les grands centres, où la misère seule les attend, les ressources que la mère-patrie ne peut leur procurer.

C'est là seulement que se trouve la solution du problème social !

Point n'est besoin de désunir les grandes classes de la société : le capital et le travail, puisque l'un et l'autre peuvent librement avoir leur place au soleil.

Il suffit seulement de détruire ces préjugés et cette routine qui retiennent le Français au rivage, lorsqu'il pourrait sans crainte et sans danger porter au loin les qualités maîtresses de sa race qui lui ont toujours assuré une suprématie sinon matérielle, du moins morale sur les autres nations.

Là, en effet, dans cette terre du Canada, point de peuples barbares et dévastateurs, point de

langues et de coutumes étrangères, point de climat malsain et de température torride !

Le colon français s'y trouve en contact avec de quasi-compatriotes dont l'affection pour sa race lui est un sûr garant de son bienveillant concours. On y parle sa langue, ses habitudes ne sont point changées, le climat est presque le même !

Pourquoi donc hésiter plus longtemps ? Les vastes plaines, les forêts sans limites de ce Nouveau-Monde encore vierge, ne lui demandent que le concours de son travail et de son intelligence pour lui rendre en richesses les fatigues de son labeur !

ÉTUDES COLONIALES

LE CANADA

ET

LA QUESTION AGRICOLE

CHAPITRE PREMIER

Aperçu historique.

C'est en 1534 que Jacques Cartier, parti de Saint-Malo à la découverte de nouveaux territoires, prit possession, au nom du roi de France, de ce sol qu'aucun Européen n'avait encore foulé de son pied, et qui fut, dans la suite, désigné sous le nom de *Nouvelle-France!*

En 1633, il y avait déjà au Canada plus de cinq mille colons français, sous la direction de Champlain, qui en avait été nommé gouverneur général.

Quelques années après naissaient les villes de Montréal et de Trois-Rivières.

De 1689 à 1697, notre petite colonie, gouvernée alors par M. de Frontenac, eut à soutenir une terrible guerre contre la grande colonie anglaise de l'Amérique du Nord, à laquelle s'étaient jointes les tribus sauvages.

Le traité de Ryswyk mit fin aux hostilités, en assurant aux deux nations l'intégralité de leurs territoires.

Mais en 1754 les hostilités recommencèrent, plus sérieuses cette fois. Le marquis de Montcalm vint alors au Canada avec deux bataillons, en qualité de lieutenant général des armées du roi.

Après de nombreux faits d'armes, les deux généraux en chef français et anglais perdaient la vie dans les plaines d'Abraham, en 1759, et la ville de Québec se voyait dans l'obligation de capituler.

Trois ans plus tard, le 10 février 1763, le Canada était concédé à l'Anglelerre par le traité de Paris.

Dès lors, il ne resta plus sur le continent américain que 63,000 Français, qui, groupés autour de leurs prêtres, dont le rôle éminemment patriotique est digne de tous les éloges, résistèrent à toute tentative d'assimilation et surent conquérir sur ce sol, que le sang de leurs ancêtres avait fertilisé, la place et le rang auxquels ils avaient droit (1).

Les 63,000 Canadiens-Français d'alors se retrouvent aujourd'hui 2 millions, et leur nombre se double tous les vingt-huit ans! Qui donc oserait soutenir, devant de tels faits, que notre race n'est pas colonisatrice?

---

(1) Parmi les principaux membres du clergé canadien-français qui continuent l'œuvre de leurs devanciers, nous devons une mention spéciale à Mgr A. Taché, archevêque de Saint-Boniface, le propagateur et le défenseur de la race française dans le Manitoba; à M. l'abbé Labelle, le populaire curé de Saint-Jérôme, surnommé à bon droit l'apôtre de la colonisation.

Nous citerons ensuite Mgr Fabre, évêque de Montréal, et les abbés Ritchot et Prud'homme, curés de Saint-Norbert et de Sainte-Anne, etc.

CHAPITRE II

Organisation politique.

D'après le dernier dénombrement, il y aurait au Canada, dont la superficie est presque aussi grande que celle de l'Europe, seulement 4,324,810 habitants, jouissant d'ailleurs d'une autonomie complète.

Le seul lien qui les rattache directement à la Grande-Bretagne est le gouverneur général — actuellement lord Lansdown, fils d'une Française — qui est nommé par la reine et qui est changé tous les cinq ans.

La confédération est administrée par un conseil de ministres choisis par le gouverneur général dans la majorité du Parlement, lequel se compose d'un Sénat de 77 membres, nommés par le gouverneur, et d'une Chambre des communes de 211 membres, élus par les électeurs.

Le Canada comprend 7 provinces : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Édouard, Québec, Ontario, Manitoba et la Colombie Britannique, Chaque province a à sa tête un lieutenant-gouverneur. un conseil législatif et une assemblée provinciale éligible tous les quatre ans.

Il n'y a dans tout le Canada que 2,000 soldats, en garnison à Halifax et entretenus aux frais du gouvernement britannique.

Bien que la police soit fort active, elle est souvent inutile, car il n'est pas rare de voir les prisons de comté rester durant des mois entiers sans aucun prisonnier.

La population n'est astreinte à aucun impôt foncier, les villes seules lèvent une petite contribution sur les citoyens.

L'Etat se maintient par des droits imposés sur les marchandises qu'on importe de l'étranger, ainsi que sur les spiritueux et les tabacs fabriqués dans le pays. Les propriétaires du sol ne payent de taxes que celles qu'ils s'imposent eux-mêmes, soit pour les besoins de la municipalité, soit pour le soutien de leurs écoles.

Toutes les croyances jouissent de la plus entière liberté et il se trouve partout, même dans les endroits les plus reculés, des églises et des prêtres catholiques.

Il n'y a pas à s'inquiéter le moins du monde des Peaux-Rouges du Canada, car, grâce à l'administration généreuse du gouvernement, ils sont tranquilles et paisibles dans les quelques champs de terres éloignés qui leur sont exclusivement réservés. En outre, l'établissement de la police montée leur a appris à respecter les lois, de sorte que les Indiens ne sont pas à craindre au Canada, comme dans certaines autres contrées de l'Amérique.

CHAPITRE III

Aspect général.

Situé au nord des États-Unis, le Canada est borné à l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par l'océan Pacifique, et au nord par le territoire de la baie d'Hudson. Il se trouve ainsi entre le 42e et le 52e degré de latitude. Sa superficie totale est de 8,987,937 kilomètres carrés.

Le climat est à peu près le même que celui du nord de la France. La température moyenne est de + 20 degrés en été et de — 6 degrés en hiver.

Jamais, ni cette grande chaleur ni ce froid tant redouté ne deviennent assez intolérables pour empêcher le cultivateur canadien de vaquer à ses travaux.

Dans l'été, le soleil active la végétation d'une manière merveilleuse. Dans l'hiver, la neige et la glace non seulement protègent le sol contre les rigueurs de la gelée et le couvrent d'un excellent engrais, mais encore convertissent des régions entières en une surface solide sur laquelle on transporte, à un prix dérisoire, des millions de tonnes de produits de tous genres.

Les temps humides sont presque inconnus au Canada et la période des pluies, en novembre, n'est qu'une courte transition, comme le dégel en mars.

L'air est si pur et le climat si sain que, d'après les statistiques, le chiffre des décès y est proportionnellement de moitié moins élevé qu'en France et en Angleterre.

En outre, tout le monde connaît la nature pittoresque, les beautés grandioses que renferme cet immense pays, avec ses fleuves géants, ses lacs grands comme des mers, ses vastes forêts, ses prairies sans limites où les plaisirs de la chasse le disputent à ceux de la pêche.

CHAPITRE IV

L'Agriculture.

C'est principalement au point de vue des questions agricoles que le Canada doit attirer notre attention.

Le sol produit, avec un rendement si ce n'est supérieur, tout au moins équivalent à celui des pays agricoles les plus en réputation, toutes les céréales et tous les légumes des climats tempérés.

Il y a également des vergers de 10 à 20 hectares qui abondent en poires, en prunes et en pommes de toutes sortes. Ces dernières passent, avec juste raison, pour les meilleures de l'Amérique et commandant les plus hauts prix sur tous les marchés du Nouveau-Monde.

L'élevage se fait également dans des conditions merveilleuses, malgré la nécessité où l'on se trouve de nourrir les animaux à l'étable pendant quelques mois. Les chevaux canadiens, notamment, doués d'une vigueur exceptionnelle, sont très recherchés sur les marchés américains. Les races bovines, ovines, porcines et autres acquièrent au Canada un tel développement que souvent de grands éleveurs anglais viennent y chercher les produits améliorés d'animaux dont ils ont, quelques années auparavant, fourni la souche. Les pâturages de certaines régions peuvent avantageusement être comparés avec les plus plantureux pacages de la Suisse.

Déjà plusieurs personnes, telles que MM, Allan et Cochrane, ont essayé de faire de l'élevage. L'année dernière ces deux éleveurs ont réalisé un bénéfice de 33 0/0.

La dernière statistique que nous ayons sous les yeux, bien qu'elle soit assez éloignée déjà, mentionne que l'exportation des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons a produit, en 1881, un assez fort montant, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :

	Nombre.	Valeur.
Chevaux.....	21.993	10.470.185 francs.
Bêtes à cornes.....	62.277	17.324.355 —
Moutons.....	354.155	6.850.635 —

Pendant cette même année, le Canada a exporté 17,649,491 livres de beurre et 49,255,523 livres de fromages.

Ces deux seuls produits (beurre et fromages) ont rapporté, en 1885, une somme de 52,888,063 francs. Cependant, si des colons français y apportaient le secret de leur industrie, il est bien certain que la laiterie canadienne donnerait une bien plus grande variété d'excellent fromage.

Si l'on veut avoir une idée des propriétés que les grands cultivateurs peuvent s'y tailler, nous mentionnerons la ferme Bell, qui est située dans la région qu'arrose la rivière Qu'appelle. Elle comprend 23,470 hectares, dont 15,000 étaient en culture l'année dernière. La moyenne de rendement du blé a été de 12,727 hectolitres, sans compter les autres productions, ainsi

que les excellents et immenses pâturages de cette magnifique ferme.

M. Bell lui-même a déclaré que, toutes dépenses comptées, son blé lui revient à 3 fr. 25 l'hectolitre. Le transport d'un hectolitre de blé de Winnipeg au Havre, grâce au chemin de fer du Pacifique canadien, n'excédera pas 3 fr.; ajoutez 50 centimes pour le transport du fond du Nord-Ouest à Winnipeg, et vous aurez un coût total de 3 fr. 50; ce qui, au prix où se vend le blé sur le marché européen, laisse un profit net de 2 francs par hectolitre au marchand, et de 9 francs au cultivateur. Au bout de l'année, les 12,727 hectolitres de M. Bell lui avaient donné, clair, le joli revenu de 114,543 francs.

M. Bell disait dernièrement, dans un voyage qu'il a fait à Londres, à un *reporter* du *Pall Mall Gazette* qui l'avait *interviewé :* « Cette année, nous ne vous enverrons guère, du Nord-Ouest, que 4,000,000 de minots; mais vous ne devez pas oublier que, à peine deux ans passés, il n'y avait pas une seule habitation dans un rayon de 200 à 300 milles (300 à 400 kilomètres) autour de nous. Dans cinq ans d'ici, nous vous enverrons facilement 20,000,000 de minots (7,300,000 hectolitres). Le commerce du blé du monde entier doit inévitablement tomber dans nos mains. Vous ne me croyez peut-être pas, mais rappelez-vous que Sir John Mac-Donald (le premier ministre du Canada) disait dernièrement qu'un Anglais en savait aussi long sur le Canada qu'une morue sur les sections coniques. »

CHAPITRE V

Le Manitoba.

De toutes les provinces du Canada, la plus avantageuse est, sans contredit, celle du Manitoba, dont l'étendue est de 34,800,000 hectares.

Là, pas de forêts à abattre, pas d'arbres à réduire en cendres, pas de souches à arracher, pas de semence à jeter entre les racines. La terre est toute faite, la prairie est vaste, il n'y a qu'à y promener le soc de la charrue. Un colon, avec un seul attelage, peut labourer, dès le premier été, de douze à quinze hectares.

Le sol est généralement composé d'une marne profonde, noire et argileuse, reposant sur une couche de glaise solide. Il est des plus riches et parfaitement adapté à la culture du blé; sa fertilité est telle que, pendant des années, non seulement il peut, mais il doit se passer d'engrais. Nous en donnons ici, pour les connaisseurs, l'analyse chimique, prenant pour base de notre calcul une division en 100,000 parties :

Potasse	228.7
Sodium	34.8
Acide phosphorique	69.4
Chaux	682.6
Magnésie	16.1
Azote	486.

Les récoltes ne sont pas seulement remarquables par leur abondance, mais encore par la qualité.

Considérons d'abord les résultats comparatifs de la production moyenne en Europe sur une emblavure totale, en froment, de 32,270,250 hectares (rendement par hectare, en hectolitres) :

Angleterre.....	Hectolitres	24.42	par hectare.
Pays-Bas.....	—	22.80	—
Belgique.....	—	18.18	—
Danemark.....	—	17.36	—
France.....	—	16.20	—
Roumanie.....	—	15 »	—
Allemagne.....	—	14.80	—
Italie.....	—	13.60	—
Autriche-Hongrie.....	—	11.90	—
Espagne.....	—	10 »	—
Turquie d'Europe.....	—	9 »	—

Le rendement moyen du blé au Manitoba est en moyenne de 28 hectolitres par hectare. Le plus fort rendement connu eut lieu à Millford et atteignit 47 hectolitres à l'hectare.

Le rendement moyen pour 1882 a été :

Pour le blé,	de	27	hectol.	par hectare.
— l'orge,	—	27	—	—
— l'avoine,	—	32	—	—
— les pois,	—	23	—	—
— les pommes de terre,	—	248	—	—
— les betteraves,	—	360	—	—

On le voit, le Manitoba est la terre promise du froment.

Avant les semailles, la terre subit généralement deux labours : un premier, superficiel d'un ou deux pouces, en été ; puis un autre de deux pouces et plus vigoureux au printemps suivant ; le second n'est pas transversal au premier ; les deux labours se font dans le même sens.

Le printemps commence ordinairement au mois d'avril, on sème donc le blé dès le commencement de ce mois.

Le foin se fauche du 15 juillet au 15 septembre ; le blé, l'orge et l'avoine, vers la première quinzaine d'août. L'automne est assez hâtif.

En outre, Manitoba, situé sous une latitude relativement élevée (1), a le privilège de jouir chaque jour d'un plus grand nombre d'heures de soleil pendant la période de végétation. Les plantes en poussent plus vite, plus vigoureusement, et les céréales en particulier présentent plus de résistance contre les tendances à la verse.

Dans la saison d'hiver, sous l'action d'une basse température, accompagnée de neige, le sol gèle à une grande profondeur, et cette gelée lui procure un ameublissement que ne lui donneraient pas les façons les plus énergiques. Les racines s'enfonçant dans un terrain ainsi ameubli, acquièrent plus de fixité et atteignent une couche où l'humidité se maintient même pendant les plus fortes chaleurs.

---

(1) Le Manitoba s'étend du 96e au 99e degré de longitude ouest et du 49e au 53e degré de latitude nord, à distance à peu près égale du pôle et de l'équateur, de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique.

Rien n'est plus propre à intéresser les agriculteurs que les deux traits qui caractérisent la météorologie sur Manitoba : 1° L'abondance des pluies pendant les mois de la végétation, et 2° la quantité relativement peu considérable de neige tombant pendant l'hiver, et qui par conséquent ne peut être accumulée par les vents, de façon à entraver la circulation.

La sécheresse de l'air, l'absence de brouillards, la régularité des saisons, rendent le climat du Manitoba le plus propre à faire de cette contrée la résidence d'une population forte, saine et prospère. On a d'ailleurs remarqué que les hommes les plus robustes et les plus vigoureux sont souvent des Européens ou des Canadiens-Français qui sont venus se fixer de bonne heure dans ce pays.

En somme, c'est là que se trouvent ces fameuses terres à blé sans rivales au monde qui ont fait dire depuis leur récente découverte que le Canada deviendrait d'ici peu le grenier universel !

CHAPITRE VI

Renseignements généraux.

Ceux qui se figureraient trouver au Canada un pays primitif privé de tous les avantages de la civilisation moderne se feraient une étrange illusion.

Les chemins de fer, les postes, les télégraphes, les téléphones et toutes les inventions récentes qui feront peut-être appeler un jour notre siècle « *le siècle du progrès* », fonctionnaient au Canada avant même qu'on eût l'idée de les approprier en France.

Mais procédons par ordre et occupons-nous tout d'abord des :

Chemins de fer. — Les rapports officiels établissent qu'il y a actuellement au Canada environ 18,000 kilomètres de voies ferrées en exploitation ; seuls, l'Angleterre, les Etats-Unis et la France priment le Canada sous ce rapport.

La longueur du *Grand-Tronc*, le plus important de ces chemins de fer, est de 2,233 kilomètres, dont 366 kilomètres sont sur le territoire des Etats-Unis.

La *Great Western* et l'*Intercolonial*, qui viennent ensuite, ont le premier 1,451 kilomètres, et le second 1,352 kilomètres d'étendue.

Le *Québec-Montréal-Ottawa et Occidental*, plus particulièrement connu sous le nom de « Chemin de fer du Nord », relie Québec à Ottawa par une ligne de 457 kilomètres. Il longe la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, d'où il se dirige vers la capitale du Canada. Il parcourt 546 kilomètres, y compris les embranchements. Il fut jusqu'au printemps de 1882 la propriété du gouvernement de la province de Québec, qui vendit la partie Ouest — de Montréal à Ottawa — à la Compagnie du *Pacifique Canadien*, et la partie Est — de Montréal à Québec — à une société composée de capitalistes canadiens. Depuis, la partie Est, de Montréal à Québec, est devenue la propriété de la Compagnie du Grand-Tronc.

La longueur du chemin de fer *Pacifique Canadien* est actuellement d'environ 4,585 kilomètres, de Montréal à Burrard Inlet, son terminus, situé à l'embouchure de la rivière Fraser (Colombie britannique). La moyenne par mille du transport des voyageurs sur les chemins de fer canadiens est de 9 7/8 centimes, et celle du transport des marchandises de 9 5/8 centimes par tonne.

Dans le cours de l'année de 1881, les diverses voies ferrées du Canada ont transporté 9,982,428 passagers et 14,071,563 tonnes de fret; leurs recettes se montent, en chiffres ronds, à 176,250,044 francs.

Faisons encore remarquer en terminant que le chemin de fer du Pacifique canadien, construit au coût de près d'un milliard de francs, est maintenant complété ; il traverse d'immenses étendues de prairies fertiles, qui n'attendent que les travaux du laboureur pour se changer en vastes champs de blé, et il relie les ports de

l'océan Pacifique à ceux de l'Atlantique. Par la nouvelle route canadienne, la distance entre Liverpool et la Chine se trouve de 1,200 kilomètres plus courte que par la voie de New-York et San-Francisco.

Navigation intérieure. — Le Canada, grâce à ses rivières et à ses fleuves nombreux, possède une navigation intérieure incomparable. Les plus grands steamers transatlantiques remontent le Saint-Laurent jusqu'à Montréal, qui est éloigné de la mer de plus de 800 kilomètres, c'est-à-dire toute la largeur de la France. De là, une succession de huit canaux, éludant sur une longueur de 25 lieues les obstacles naturels des rapides, des sauts et des chutes, permet aux vaisseaux tirant seize pieds d'eau de se rendre jusqu'à l'extrémité des lacs Michigan et Supérieur, à la distance énorme de huit cents lieues des rivages de l'Atlantique.

Certes, ce n'est pas sans une dépense considérable que l'on est parvenu à exécuter de tels travaux, mais c'est là une œuvre dont un pays peut être justement fier.

Postes et télégraphes. — La direction des postes est sous le contrôle d'un département de l'Etat et elles offrent les plus grandes facilités d'expédition et de réception dans chaque village, quelque éloigné qu'il puisse être.

Par la mise en exécution d'une loi récente, les journaux sont transmis francs de port des bureaux de l'éditeur au souscripteur.

Les mandats d'argent sur la poste sont en usage au Canada et y offrent la facilité de transmettre des va-

deurs dans toutes les parties du pays ainsi qu'à l'étranger.

Le port des lettres est à peu près le même qu'en France. Citons, enfin, quelques chiffres des plus concluants :

Nombre des bureaux de poste en novembre 1885	7.084
Nombre de kilomètres de route postale	75.833
Nombre de lettres et de cartes postales envoyées en 1885	79.680.000
Revenu annuel des postes en 1885	12.713.133 fr.

Les télégraphes sont administrés par des compagnies privilégiées. Une seule compagnie, le « Grand Nord-Ouest du Canada », sans compter plusieurs autres, dont nous n'avons pas les rapports sous les yeux, a en opération plus de 40,000 kilomètres de fil télégraphique avec 2,000 bureaux et un bataillon de 2,500 employés.

Chaque village de quelque importance a son bureau de télégraphe, et les différentes lignes communiquent avec le câble transatlantique.

Monnaies et banques. — Le système décimal, appliqué à la monnaie et aux poids, est de force au Canada.

La dénomination monétaire consiste en *dollars* (piastres) et *cent* (sou). 100 cents font 1 dollar ou 1 piastre. Le dollar vaut 5 francs. Les pièces d'argent en usage sont de : 5 *cents*, 10 *cents*, 25 *cents* et 50 *cents*. Les billets de banque sont émis par le gouvernement

pour des montants de 1 et 5 dollars. Ils ont la valeur de l'or, auquel on les préfère parce qu'ils sont plus portatifs. Pour les montants excédant 5 dollars, les banques (sujettes à de certaines restrictions) émettent leurs propres billets.

Parmi elles, nous mentionnerons, notamment, la Banque de Montréal, qui est l'une des plus solides du monde, après la Banque de France et la Banque d'Angleterre. Elle paye actuellement 12 0/0 sur les parts primitives de ses actionnaires. Toutes les banques du pays réunies, en 1883, avaient une valeur de plus d'un milliard de francs engagée sur le marché monétaire Les banques d'épargne avaient en dépôt près de 800,000,000 de francs, payant aux déposants un intérêt annuel de 3 à 4 0/0. Un émigrant, à son arrivée dans le pays, en attendant qu'il ait disposé de ses capitaux, trouverait pour son argent, dans ces caisses d'épargne, une sécurité et un revenu.

Commerce et revenus. — Nous avons pensé qu'il serait également intéressant de connaître l'état du commerce au Canada. Voici donc dans quelle situation il se trouvait à la fin de l'année fiscale 1885:

Revenus des douanes ..... Fr.	104.364.843
Total des importations.....	594.226.287
Total des exportations.....	486.754.696
Exportations de bestiaux.....	402.424.233
Exportations des produits agricoles...	104.293.905
Exportations de produits forestiers....	122.036.203
Exportations des pêcheries.....	43.507.212
Valeur totale des pêcheries.....	93.636.363
Valeur totale du commerce.....	1.070.980.980

En cette même année 1885, le revenu total de la puissance du Canada s'élevait à la somme de 179 millions 314,242 francs; et la dette nationale, qui a été créée exclusivement pour des fins d'utilité publique, n'était que de 1,443,836,036 francs; ce qui est en réalité insignifiant, si l'on considère le fardeau qui pèse sur les épaules de la plupart des nations européennes.

Ajoutons en terminant cette légère esquisse que la presse, au Canada, ne reste pas en arrière des progrès et des exigences du temps. Les journaux se comptent par centaines; chaque centre quelque peu populaire a son organe. Montréal a cinq journaux français quotidiens, Québec sept, Ottawa un, sans compter une soixantaine d'autres publications semi-quotidiennes ou hebdomadaires qui se publient en français dans tout le pays.

N'est-ce pas là la meilleure preuve que le Canada d'aujourd'hui est toujours la Nouvelle-France de jadis?

CHAPITRE VII

Conclusion.

Certaines gens pourront peut-être dire que c'est faire œuvre antipatriotique que de pousser nos compatriotes à coloniser cette possession britannique lorsque nous avons personnellement un empire colonial assez vaste!

Certes, nous chercherons toujours à contribuer dans la faible mesure de nos moyens à l'extension de nos possessions, mais le Canada, que l'indépendance attend d'ici peu, doit compter à bien des titres dans notre politique extérieure.

Il faut — et ce sera là la seule réponse que nous ferons à nos adversaires — il faut, disons-nous, que nous sachions nous implanter dans cet immense pays et nouer avec lui des relations non pas seulement d'amitié, mais bien d'intérêt commun, qui seront pour nous la meilleure garantie, lorsqu'il sera devenu une grande nation, de son puissant auxiliaire.

On compte aux Etats-Unis douze millions d'Allemands. A quoi attribuer, si ce n'est pas à ce fait même, l'accroissement prodigieux des produits allemands aux Etats-Unis, et l'influence de la race germanique de l'autre côté de l'Atlantique?

Il faut détruire le plus promptement possible ces vieux préjugés qui nous font considérer l'émigration comme un appauvrissement du sol natal au profit des nations étrangères vers lesquelles elle se dirige.

L'émigration profite aussi bien à la mère-patrie qu'aux pays colonisés, car elle est le plus puissant propagateur des idées d'un peuple et le plus sûr des commis-voyageurs pour ses produits!

Qui donc a répandu la langue anglaise dans les cinq parties du monde, si ce ne sont les émigrants ?...

Si quelques-uns ont pu réussir, sans autre ressource que leur énergie et leur persévérance, avec quelle confiance ne doivent-ils pas espérer le succès, ceux qui, à leur arrivée, peuvent disposer d'un certain capital, si modique qu'il soit! Aussi leur disons-nous : Allez au Canada l'appliquer avec discernement, le féconder de votre travail, et vous en retirerez le quadruple du revenu qu'il vous rapporte en Europe, dont la société est agréable et brillante sans doute, mais surchargée de besoins et d'impôts.

En France, la propriété foncière est hors de prix ; elle est concentrée en un petit nombre de mains ; les masses se disputent un travail qui suffit à peine à leur procurer le strict nécessaire. Là-bas, c'est l'inverse qui a lieu : la propriété est à bon marché ; chacun en a sa part, grande ou petite, et il la fait valoir lui-même : de là résulte une meilleure perspective pour l'homme courageux qui aspire à améliorer son sort.

Tel est dans son ensemble ce magnifique pays du Canada, et plus particulièrement ces vastes contrées du Manitoba, où nous engageons ceux de nos compatriotes que des raisons spéciales ne retiennent pas au sol natal à aller sans crainte chercher les ressources et les richesses que les terres déjà usées de l'Europe ne peuvent leur procurer.

TABLE DES MATIERES

—

Préface 1
Chapitre I. — Aperçu historique 1
— II. — Organisation politique 3
— III. — Aspect général 5
— IV. — Agriculture 7
— V. — Le Manitoba 11
— VI. — Renseignements généraux ... 15
— VII. — Conclusion 21

Paris. — Imp. J. Kugelmann, 12, rue de la Grange-Batelière.